

PRINTEMPS



Paris, le 24 juillet 2020

EN 2020, LE PRINTEMPS APPORTE SON SOUTIEN
A L'ASSOCIATION LA MAISON DES FEMMES
EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DES FEMMES ET WE GIVE COLLAB,

Le Printemps soutient la Maison des Femmes avec 2 initiatives originales - respectivement en partenariat avec la Fondation des Femmes et We Give Collab - : une campagne de micro-dons qui a permis de récolter près de 160.000€ et une participation à des ventes aux enchères de produits de sa marque propre sur instagram.

Créée en 2016, La Maison des Femmes se concrétise au quotidien par une maison, une structure sécurisée, accueillante et ouverte sur la rue : un véritable lieu pluridisciplinaire qui offre un accueil indifférencié à partir d'un "guichet unique" réunissant dans un même lieu des services qui répondent à différentes problématiques que peuvent rencontrer les femmes : situation de vulnérabilité, planning familial, réparation physique, violences et suivi de femmes.

Si la cause des femmes est ancrée dans l'histoire du Printemps depuis sa création en 1865, elle demeure aujourd'hui une évidence avec 75 % des clients et des collaborateurs qui sont des femmes.

Ces deux opérations saluent le travail quotidien d'accompagnement remarquable de l'association et font également écho à la volonté du Printemps d'agir pour aider les femmes démunies et fragiles à développer leur empowerment.

JUSQU'A FIN SEPTEMBRE 2020, LE PRINTEMPS OFFRE PLUS D'UNE DIZAINE DE LOTS DE SA MARQUE PROPRE AUX ENCHERES AVEC WE GIVE COLLAB

Le Printemps s'associe à l'opération lancée par La Maison des Femmes en partenariat avec We Give Collab pour une série de ventes sur Instagram au profit des femmes en difficulté et victimes de violences en offrant aux enchères plus de d'une dizaine de lots de sa marque propre AU PRINTEMPS PARIS.

Depuis le 27 juillet jusqu'à fin Septembre la plateforme d'enchères solidaires sur Instagram We Give Collab organisera 10 rounds de ventes au profit de La Maison des femmes de Saint-Denis.

Le principe est simple : le Printemps fait don de plus 10 lots (parmi 30 lots au total) de sa marque propre AU PRINTEMPS PARIS, qui sont mis aux enchères chaque semaine, sur le compte Instagram @we_give_collab. À chaque article mis en vente correspond un post, et les participant.e.s misent dans la partie commentaire. Une fois la période d'enchères terminée, les gagnant.e.s versent le montant promis sur une cagnotte dédiée, et reçoivent le lot correspondant. 100% des bénéfices seront reversés à l'association La Maison des Femmes.

Le Printemps est heureux de soutenir une nouvelle fois une cause qui lui tient à cœur - celle des femmes - tandis que les acheteurs sont sensibles au fait de participer à une bonne action tout se faisant plaisir.

LE PRINTEMPS A COLLECTE PRES DE 160 000€ DE MICRO-DONS POUR AIDER A LA CREATION DE NOUVELLES MAISONS DES FEMMES.

Dans le cadre sa dernière opération de micro-dons à l'occasion des fêtes de fin d'année 2019, le Printemps a pu collecter 313 928 dons, soit 156 964€ pour aider à la duplication, sur l'ensemble du territoire, du modèle de la Maison des Femmes de Saint-Denis, en partenariat avec La Fondation des Femmes. Cette campagne était proposée dans l'ensemble de ses 19 grands magasins entre le 7 novembre et le 31 décembre 2019.

Ainsi, les clients des magasins ont eu la possibilité d'ajouter au montant total de leurs achats, et au moment de leur paiement par carte bleue, un micro-don de 0.50€ au profit de l'association. Ce dispositif est opéré par l'entreprise sociale microDON.

La somme collectée lors de cette opération de solidarité a été attribuée à 4 projets de développement de « Maison des Femmes » : Gynécologie sans Frontières à Brive la Gaillarde, Le Réseau de Santé Périnatal Parisien de l'Hôpital Pitié Salpêtrière, le fond de dotation du Centre Hospitalier de Versailles, et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (Site de HautePierre / Site du CMCO).

Ces projets sont le socle d'un réseau d'unités de soins dédiées à la prise en charge des violences et des vulnérabilités féminines, le Réseau Soins Et Partage (RSEP).

L'objectif de ce réseau est de partager outils, procédures et bonnes pratiques ; d'organiser des formations et travaux de recherche sur ces thématiques et d'être un partenaire actif engagé auprès des ministères concernés. Plus de détails sur ces projets en annexe.

A propos de La Maison des Femmes de Saint-Denis

La Maison des femmes accueille, depuis juillet 2016, les femmes vulnérables ou victimes de violences et leur propose un parcours complet de soins, ainsi qu'un accompagnement social et juridique. La Maison des femmes est devenue un lieu ressource où les patientes bénéficient également de multiples ateliers d'amélioration de l'estime de soi et participent à des groupes de paroles. Aujourd'hui, elle accueille entre 50 et 70 femmes par jour.

A propos de WE GIVE COLLAB

We Give Collab est une plateforme d'enchères solidaires sur Instagram créée bénévolement par 4 femmes françaises au début du confinement, afin de lever des fonds au profit des soignants. Aujourd'hui, We Give Collab garde les mêmes règles du jeu et soutient différentes causes via des ventes solidaires, toujours sur Instagram.

Des marques et artistes font don de créations qui sont mises aux enchères sur Instagram.

100% des bénéfices sont reversés aux causes défendues. We Give Collab a ainsi récolté plus de 111 000 € au profit des soignants en 60 jours avec 350 artistes et marques partenaires. Avec plus de 7 000 followers, les ventes ont récompensé 330 gagnantes.

We Give Collab est orchestré par des femmes, toutes désireuses de lutter contre les violences conjugales et encore plus depuis l'épreuve du confinement. C'est pourquoi la plateforme s'associe aujourd'hui à La Maison des femmes de Saint-Denis.

A propos de la Fondation des Femmes

La Fondation des Femmes est la structure de référence en France pour les droits des Femmes et contre les violences faites aux femmes. Par l'augmentation des moyens alloués aux droits des femmes, par le soutien financier au tissu associatif, par la mobilisation des outils juridiques disponibles, il est possible de faire reculer les inégalités et les violences de manière significative. La Fondation met en place des campagnes de don afin de collecter des fonds auprès du grand public et des entreprises. Pour cela, elle organise des événements de collecte, des campagnes de financement participatif et fait appel au mécénat d'entreprise. Les fonds sont alloués aux projets à haut potentiel portés par des associations qui agissent sur le terrain, en lien avec les femmes.

A propos du Printemps

Fondé en 1865 par Jules Jaluzot, le groupe Printemps est un des leaders français de la mode, du luxe et du lifestyle, avec 19 grands magasins en France, détenus et exploités en propre. Le Groupe est également présent dans le lifestyle avec 8 magasins ainsi que dans l'e-commerce avec Citadium.com depuis 2012, Place des Tendances depuis 2013, Made In Design depuis 2019 et Printemps.com depuis 2020. Inventeur du concept de grand magasin, le Printemps jouit d'un patrimoine culturel et artistique exceptionnel, dont le navire amiral du boulevard Haussmann est l'expression la plus connue. Inscrit à l'inventaire des monuments historiques, le magasin emblématique a célébré ses 150 ans en 2015.

Contacts presse :

Printemps : Corinne Berthier – cberthier@printemps.fr – tél : 01 42 82 42 60
Maison des Femmes Isabelle Chebat - isabelle.chebat@lamaisondesfemmes.fr

Fondation des Femmes : Floriane Volt - floriane@fondationdesfemmes.org – tél : 06 32 21 97 54



Lauréats du concours « Création d'une Maison des femmes » Fondation des Femmes et la Maison des femmes de Saint-Denis

Trois lauréats se partagent le prix organisé par la Fondation des Femmes et la Maison des femmes de Saint-Denis, avec le soutien des magasins Printemps et recevront un soutien de 43 000 euros.

Ils sont le socle d'un réseau d'unités de soins dédiées à la prise en charge des violences et des vulnérabilités féminines, le Réseau Soins Et Partage (RSEP).

L'objectif de ce réseau est de partager outils, procédures et bonnes pratiques ; d'organiser des formations et travaux de recherche sur ces thématiques et d'être un partenaire actif engagé auprès des ministères concernés.

1. Casa Via : Centre d'Accueil en Santé sexuelle et de lutte contre les Violences à l'APHP (Site Pitié Salpêtrière / DMU Origyne / APHP Sorbonne Université)

Projet innovant de lutte contre les violences faites aux femmes, multidisciplinaire et pluri professionnel, CASA VIA s'adossera sur le centre de planification familiale de l'Hôpital Pitié Salpêtrière et sur le DMU Origyne.

Ses missions sont la lutte contre les violences faites aux femmes par des parcours personnalisés et des actions de prévention.

1) Parcours personnalisé pour les femmes victimes de violences :

- Accueil simplifié sur un seul lieu physique, mais aussi accessible par mail, téléphone, internet
- Référént.e unique, sage-femme ou médecin, interlocuteur privilégié tout au long du parcours
- Projet construit avec l'usagère dans la durée, répondant sur un site unique aux besoins psychologiques, sociaux, juridiques, judiciaires, de mise à l'abri, de soins somatiques...
- Attention particulière aux plus vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap, ou appartenant à des minorités de genre.
- Prise en compte du retentissement familial des violences, par exemple enfants victimes ou témoins.

2) Actions de prévention pour informer, éduquer, échanger, pour éviter les violences et faire connaître les recours face aux violences par tous les moyens possibles :

- Actions d'éducation en milieu scolaire, universitaire, professionnel, dans les institutions accueillant des personnes vulnérables...

Le projet CASAVIA s'intègre dans une perspective plus vaste de lutte contre les violences faites aux femmes à l'APHP, et est synergique avec le projet « Paris Femme » du DMU Gynéco Périnat Paris Nord .

2. La Maison de soie

Implantée dans le périmètre de l'hôpital de Brive, la Maison de soie prend en charge les victimes de violences intrafamiliales, sexuelles, migratoires, des femmes, des hommes et des enfants de façon pluridisciplinaire en associant les professionnels de santé, les professionnels de la justice, les professionnels de la police et gendarmerie et les associations dédiées aux violences au sein d'un service hospitalier, dans un lieu repérable par le public et les

professionnels.

Ses missions sont également de repérer les victimes de violence, d'améliorer la connaissance des mécanismes de la violence et de ses conséquences, de sensibiliser et former les professionnels intervenants dans le repérage et l'accompagnement des victimes.

Pour atteindre ces objectifs, elle s'attache à améliorer la connaissance des ressources existantes, à renforcer la coordination des professionnels et à fluidifier et développer la filière médico-judiciaire des auteurs, notamment en créant des procédures spécifiques.

3. La Maison des femmes de l'hôpital de Plaisir « Maison d'Ogyvie »

S'inspirant du modèle de la Maison des Femmes de Saint-Denis, le Centre Hospitalier de Versailles envisage d'implanter sa propre Maison des Femmes sur le site Mansart du Centre Hospitalier de Plaisir afin d'offrir aux femmes victimes de toutes formes de violence, sur le bassin de population Yvelines-Sud, un lieu de prévention, d'écoute et d'accompagnement. Cette localisation est centrale par rapport au territoire Yvelines Sud et permet de répondre au déficit d'offre en gynécologie sur ce bassin de population.

Les compétences médicales, paramédicales et sociales nécessaires à ce projet existent déjà au sein des équipes des établissements de santé, du département et de la ville.

Ce lieu offrira plusieurs parcours : planification familiale, prise en charge des violences, prise en charge des mutilations sexuelles, ainsi que des actions de prévention et d'éducation.

Une équipe de lutte contre les violences réunie depuis septembre 2018 a déjà réalisé des actions de sensibilisation et formation des soignants et participe aux réseaux de ville de lutte contre les violences : VIF (territoire de St Quentin) et REVCO (territoire Grand Versailles).

Un protocole entre la direction du CH de Versailles et la procureure de la république, le préfet des Yvelines, les directeurs des forces de police et de gendarmerie a été signé le 12 février 2020 et permet de déclarer aux forces de police ou de gendarmerie qu'une femme victime de violences se trouve au sein de nos établissements.

L'unité de soins de femmes excisées permettra de nouer un partenariat avec l'association Women Safe située dans les locaux du CHI Poissy Saint-Germain en Laye. L'Unité Médico-Judiciaire du CH de Versailles réalise les examens de mineures pour les demandes d'asile auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.

Depuis 2010 au CH de Versailles, le Projet Local de Santé (PLS) « Vie affective et éducation à la sexualité des jeunes » a pour objectif de promouvoir l'éducation affective, relationnels et sexuelle sur le département des Yvelines.

4. Soutien au lancement de la Maison des femmes de Strasbourg

Les Hôpitaux universitaires de Strasbourg/Schiltigheim sont engagés dans la mise en œuvre d'un projet similaire, porté par le centre de planification familiale de l'établissement.

Un soutien exceptionnel de 6 000 euros a été voté afin d'encourager cette création.